



Politique Inclusive

Notre mission : conduire chaque élève vers la réussite, académique et extra-académique, dans une proximité bienveillante avec les élèves, une grande rigueur imposée dans les apprentissages et le souci constant de l'excellence. L'objectif est de pouvoir permettre aux enfants de s'inscrire dans une éducation riche et exigeante tout en mettant l'accent sur les langues (cursus bilingue français-anglais) et les rencontres internationales.

1/ Principes

Hattemer s'engage à offrir à tous les élèves un milieu d'apprentissage propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale, tout en leur fournissant les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement.

Cette politique d'inclusion a pour but de définir les dispositifs et aménagements pour le soutien en matière de soutien à l'apprentissage.

2/ Accès physique

Hattemer est un établissement aux normes nationales concernant l'accès aux salles de cours et aux ressources de la bibliothèque pour les élèves, les parents et le personnel.

3/ Recrutement des élèves

A Hattemer, le recrutement des élèves s'effectue sur la base du dossier scolaire, comme décrit dans la politique d'admission. Aussi, dans la mesure où les enseignants d'Hattemer ne sont pas formés aux spécificités des élèves à besoins spéciaux, le comité d'admission (Coordinatrice IB et la responsable des admissions), demandera aux parents et aux élèves candidats de signaler au cours de l'entretien toute difficulté cognitive des apprentissages. Il est en effet indispensable que les élèves envisageant de s'inscrire au Programme du Diplôme déclarent leur troubles afin qu'une décision avertie puisse être prise quant à leur inscription. Une attention particulière sera également donnée à l'examen du dossier pour déceler des difficultés d'apprentissage.

4/ Dispositifs pour soutien à l'apprentissage des élèves

Hattemer ne dispose pas de personnel sur place (psychologues, ...). Si l'équipe pédagogique décèle des difficultés au cours du cursus IB, une réunion se tiendra afin de proposer le dispositif d'aide le plus adapté au trouble repéré : modules de soutien, stage de pré-rentree et pendant les vacances scolaires,...

Si des difficultés cognitives dans les apprentissages, non signalées au cours de l'entretien d'admission et non visibles dans le dossier scolaire, devaient se faire jour, la famille serait alors alertée. Il serait alors recommandé aux parents de faire suivre leur enfant par un professionnel extérieur à l'établissement : par exemple un orthophoniste, un ergothérapeute, un orthopédagogue, un psychopédagogue, ... Un certificat devra alors nous être fourni afin de justifier de rencontres régulières avec ce professionnel. Un dossier sera alors monté afin d'obtenir un aménagement d'épreuves (octroi de temps supplémentaire, lecteur, utilisation d'outil de traitement de texte, ...)

Pour les élèves qui recevraient une recommandation officielle de temps supplémentaire, Hattemer s'engage à le leur accorder pour la réalisation des DST et d'examens blancs, ainsi qu'à faire la demande auprès de l'IB pour un aménagement aux épreuves finales.

Politique élaborée le 4 mai 2020
Prochaine révision en 2022